DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération
n° 2018.09.098.B

Achat de produits d'entretien et de petits matériels d'entretien Avenants aux lots 4-7-8 et 9

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2018**

Secrétaire de séance : Roland VEAUX

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N° 2018.09.098.B

COMMANDE PUBLIQUE	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN AVENANTS AUX LOTS 4-7-8 ET 9

Par délibération n° 51B en date du 19 mai 2016, Grandangoulême a approuvé la constitution d'un groupement de commandes et le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant l'achat de produits d'entretien et de petits matériels d'entretien – 13 lots

La commission d'appel d'offres en date du 12 janvier 2017 a décidé d'attribuer les accords-cadres suivants à la société HYDROFABRIC – Carrefour bois bedeuil, Bd des villes jumelées – 16400 LA COURONNE

- Lot 4 : produits de propreté des locaux
- Lot 7 : Essuyage
- Lot 8 : Brosserie et divers accessoires ou matériels de nettoyage
- Lot 9 : Matériels et accessoires d'entretien mécanisé

La forme des contrats est l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Par délibération n° 50 B en date du 14 juin 2018, le bureau communautaire a autorisé la signature d'un avenant 1 pour le lot 7 pour l'ajout de prix unitaires. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

Par délibération n° 67B en date du 11 juillet 2018, le bureau communautaire a autorisé la signature d'un avenant 1 pour le lot 8 pour l'ajout de prix unitaires. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

Il convient de passer un avenant 1 pour les lots 4 et 9 et un avenant 2 pour les lots 7 et 8 pour transférer des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER. En effet, HYDROFABRIC va transférer son activité à la EURL PASCAL BARBIER sous la forme d'une cession de fonds de commerce ayant pour activité la fabrication, la réparation et la distribution de matériel de nettoyage haute pression ainsi que la fabrication et la distribution de produits de nettoyage, au 31 Août 2018.

Il est à noter que l'EURL PASCAL BARBIER garde le nom d'HYDROFABRIC en enseigne commerciale.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 aux lots 4 et 9 et un avenant 2 aux lots 7 et 8 relatifs à l'achat de produits d'entretien et de petits matériels d'entretien, ayant pour objet le transfert des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer à signer lesdits avenants.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **04 octobre 2018**	**Affiché le :** **04 octobre 2018**

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN

LOT N° 4 : PRODUITS DE PROPRETE DES LOCAUX

Appel d'offres ouvert

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° du 2018.

TITULAIRE DU MARCHE

HYDROFABRIC
SARL
Carrefour Bois Bedeuil – boulevard des Villes Jumelées
16400 LA COURONNE

Numéro SIRET : 381 569 680 00 030
Code APE : 3312 Z
Immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 381 569 680
Représenté par Bruno SOULAT, Gérant

IMPUTATION BUDGETAIRE

60631

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 08.01.2017
Date de notification du marché : 10.02. 2017
N° du marché : 16-98

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires définis au bordereau de prix + catalogues sans engagement sur des montants minimum et maximum

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER. En effet, HYDROFABRIC va transférer son activité à la EURL PASCAL BARBIER sous la forme d'une cession de fonds de commerce ayant pour activité la fabrication, la réparation et la distribution de matériel de nettoyage haute pression ainsi que la fabrication et la distribution de produits de nettoyage, au 31 Août 2018.

Il est à noter que la EURL PASCAL BARBIER garde le nom d'HYDROFABRIC en enseigne commerciale.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

Le nouveau titulaire du marché est donc la société EURL PASCAL BARBIER domiciliée boulevard des Villes Jumelées – carrefour du Bois Bedeuil – 16400 LA COURONNE

Les pièces justificatives de ce changement (copie extrait Kbis, RIB) sont annexées au présent avenant.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à , le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Par délégation,
Pour le président,
La vice-présidente,

Fabienne GODICHAUD

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN

LOT N° 9 : MATERIELS ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN MECANISE

Appel d'offres ouvert

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° du 2018.

TITULAIRE DU MARCHE

HYDROFABRIC
SARL
Carrefour Bois Bedeuil – boulevard des Villes Jumelées
16400 LA COURONNE

Numéro SIRET : 381 569 680 00 030
Code APE : 3312 Z
Immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 381 569 680
Représenté par Bruno SOULAT, Gérant

IMPUTATION BUDGETAIRE

60631

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 08.01.2017
Date de notification du marché : 10.02. 2017
N° du marché : 16-103

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires définis au bordereau de prix + catalogues sans engagement sur des montants minimum et maximum

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER. En effet, HYDROFABRIC va transférer son activité à la EURL PASCAL BARBIER sous la forme d'une cession de fonds de commerce ayant pour activité la fabrication, la réparation et la distribution de matériel de nettoyage haute pression ainsi que la fabrication et la distribution de produits de nettoyage, au 31 Août 2018.

Il est à noter que la EURL PASCAL BARBIER garde le nom d'HYDROFABRIC en enseigne commerciale.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

Le nouveau titulaire du marché est donc la société EURL PASCAL BARBIER domiciliée boulevard des Villes Jumelées – carrefour du Bois Bedeuil – 16400 LA COURONNE

Les pièces justificatives de ce changement (copie extrait Kbis, RIB) sont annexées au présent avenant.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à , le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Par délégation,
Pour le président,
La vice-présidente,

Fabienne GODICHAUD

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN

LOT N° 7 : ESSUYAGE

Appel d'offres ouvert

Avenant n° 2

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° du 2018.

TITULAIRE DU MARCHE

HYDROFABRIC
SARL
Carrefour Bois Bedeuil – boulevard des Villes Jumelées
16400 LA COURONNE

Numéro SIRET : 381 569 680 00 030
Code APE : 3312 Z
Immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 381 569 680
Représenté par Bruno SOULAT, Gérant

IMPUTATION BUDGETAIRE

60631

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 08.01.2017
Date de notification du marché : 10.02. 2017
N° du marché : 16-101

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires définis au bordereau de prix + catalogues sans engagement sur des montants minimum et maximum

AVENANTS PRECEDENTS

L'avenant n° 1 avait pour objet l'ajout d'une référence et d'un prix unitaire au bordereau de prix du marché en raison de besoins supplémentaires :

-Papier mouchoirs STRONG 2 plis carton de 40 boîtes de 100 : 23,97 € HT

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER. En effet, HYDROFABRIC va transférer son activité à la EURL PASCAL BARBIER sous la forme d'une cession de fonds de commerce ayant pour activité la fabrication, la réparation et la distribution de matériel de nettoyage haute pression ainsi que la fabrication et la distribution de produits de nettoyage, au 31 Août 2018.

Il est à noter que la EURL PASCAL BARBIER garde le nom d'HYDROFABRIC en enseigne commerciale.

MODIFICATION DU MARCHE INITIALO

Le nouveau titulaire du marché est donc la société EURL PASCAL BARBIER domiciliée boulevard des Villes Jumelées – carrefour du Bois Bedeuil – 16400 LA COURONNE

Les pièces justificatives de ce changement (copie extrait Kbis, RIB) sont annexées au présent avenant.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à , le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Par délégation,
Pour le président,
La vice-présidente,

Fabienne GODICHAUD

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN

LOT N° 8 : BROSSERIE ET DIVERS ACCESSOIRES OU MATERIELS DE NETTOYAGE

Appel d'offres ouvert

Avenant n° 2

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° 2018.07.067.B du 11.07.2018.

TITULAIRE DU MARCHE

HYDROFABRIC
SARL
Carrefour Bois Bedeuil – boulevard des Villes Jumelées
16400 LA COURONNE

Numéro SIRET : 381 569 680 00 030
Code APE : 3312 Z
Immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 381 569 680
Représenté par Bruno SOULAT, Gérant

IMPUTATION BUDGETAIRE

60631

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 08.01.2017
Date de notification du marché : 10.02. 2017
N° du marché : 16-102

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires définis au bordereau de prix + catalogues sans engagement sur des montants minimum et maximum

AVENANTS PRECEDENTS

L'avenant n° 1 avait pour objet l'ajout de prix unitaires au bordereau de prix unitaires.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert des droits et obligations du marché de la SARL HYDROFABRIC à la SARL EURL PASCAL BARBIER. En effet, HYDROFABRIC va transférer son activité à la EURL PASCAL BARBIER sous la forme d'une cession de fonds de commerce ayant pour activité la fabrication, la réparation et la distribution de matériel de nettoyage haute pression ainsi que la fabrication et la distribution de produits de nettoyage, au 31 Août 2018.

Il est à noter que la EURL PASCAL BARBIER garde le nom d'HYDROFABRIC en enseigne commerciale.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

Le nouveau titulaire du marché est donc la société EURL PASCAL BARBIER domiciliée boulevard des Villes Jumelées – carrefour du Bois Bedeuil – 16400 LA COURONNE

Les pièces justificatives de ce changement (copie extrait Kbis, RIB) sont annexées au présent avenant.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à , le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Par délégation,
Pour le président,
La vice-présidente,

Fabienne GODICHAUD